



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juillet 2011

### **La Banque Postale enrichit sa gamme OPCVM de deux nouveaux fonds actions**

Pour répondre aux besoins de diversification de sa clientèle patrimoniale, La Banque Postale enrichit sa gamme OPCVM<sup>1</sup> de deux nouveaux fonds actions : **LBPAM Multi Actions Emergents**, un fonds de multigestion actions investi sur les marchés émergents et **LBPAM Actions Euro Flex**, un fonds flexible. Ces fonds sont commercialisés dans les bureaux de Poste par les conseillers spécialisés en patrimoine et les conseillers en gestion de patrimoine depuis fin juin.

#### **LBPAM Multi Actions Emergents : offrir l'accès à une zone économique dynamique**

Afin d'offrir la possibilité à sa clientèle patrimoniale d'élargir ses choix d'investissement, La Banque Postale propose un nouveau fonds de multigestion *LBPAM Multi Actions Emergents* éligible aux contrats d'assurance-vie haut de gamme de la Banque (Cachemire et Toscane Vie) et au Compte d'Instruments Financiers Ordinaire (CIFO).

Dans le cadre du CIFO, l'investisseur peut souscrire à *Régulys Bourse*, le service gratuit d'investissement progressif et régulier de La Banque Postale (cf. fiche ci jointe).

A travers cette nouvelle thématique d'investissement, La Banque Postale donne accès à ses clients les plus avertis au dynamisme des marchés émergents (en 2010, 4 des 10 plus grandes capitalisations boursières se situaient dans des pays émergents).

*LBPAM Multi Actions Emergents* est principalement investi en OPCVM externes pour profiter de manière optimale du potentiel de croissance des marchés émergents par l'investissement dans des entreprises locales. Son allocation cible : l'essentiel de son actif est investi en OPCVM actions émergents globaux, des fonds plus spécialisés sont également intégrés dans une optique de diversification (zone géographique particulière, pays spécifique, secteurs et thèmes porteurs, petites capitalisations...). Pour la construction de ses fonds de multigestion, La Banque Postale s'appuie sur le savoir-faire de l'équipe de sélection de fonds externes de sa société de gestion, La Banque Postale Asset Management (LBPAM). L'équipe de multigestion de LBPAM assure quant à elle, l'allocation entre les différentes zones et les différents styles de gestion.

*LBPAM Multi Actions Emergents* vient compléter l'offre de multigestion de La Banque Postale qui se compose désormais de 5 fonds (*LBPAM Multi Actifs* ; *LBPAM Multi Actions Europe* ; *LBPAM Multi Actions Monde* ; *LBPAM Multi Actions Potentiel* ; *LBPAM Multi Actions Emergents*).

---

<sup>1</sup> La gamme patrimoniale de La Banque Postale compte désormais 46 OPCVM (nombre d'OPCVM par classes d'actifs : actions : 27, obligations : 8, monétaires : 1, diversifiés : 12, dédié à l'assurance : 4 ).

**LBPAM Actions Euro Flex : Accompagner les tendances à la hausse sur les marchés actions tout en cherchant à amortir les baisses lorsqu'elles surviennent**

Face à la volatilité persistante des marchés actions, il convient d'adopter une gestion active de son portefeuille pour tenter d'anticiper les phases de hausse et chercher à se désinvestir lors des périodes de baisse.

C'est dans cette optique que le nouveau fonds flexible *LBPAM Actions Euro Flex*, éligible au PEA et au CIFo, a été conçu. Cet OPCVM, au profil dynamique, met en œuvre une gestion flexible de conviction avec une exposition aux marchés actions de la zone euro pouvant varier entre 40 % et 100 %. En fonction des orientations de marché, la partie du fonds non exposé aux actions (soit entre 0 et 60 %) bénéficie d'une rémunération proche du marché monétaire.

Cette gestion de l'allocation s'appuie sur le savoir faire et les anticipations économiques et financières de La Banque Postale Asset Management.

Cet OPCVM est éligible au service de sécurisation des gains latents, *Sécuralys Bourse*, proposé par La Banque Postale (cf. fiche ci jointe).

*Les prospectus sont disponibles sur demande auprès du service de presse.*

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE LBPAM MULTI ACTIONS EMERGENTS R**

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Actions internationales
Société de gestion	La Banque Postale Asset Management
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Type de souscripteurs concernés	Tous souscripteurs
Eligibilité	CIFo et assurance-vie (Cachemire et Toscane Vie)
Valeur liquidative d'origine	1 000 euros
Objectif de gestion	L'objectif de gestion du FCP est d'offrir un portefeuille investi sur les marchés d'actions émergents internationaux à des souscripteurs qui souhaitent profiter des opportunités présentées par ces pays en forte croissance. Le gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle des marchés actions émergents.
Indicateur de référence	MSCI Emerging Markets
Codes ISIN	FR0010547117
Montant minimal de souscription	1 000 euros dans un CIFo Néant dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie
Date de commercialisation	14 juin 2011 en CIFo et 30 juin 2011 en Assurance Vie (Cachemire et Toscane Vie)
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Commission de souscription	2,5% TTC maximum par an
Frais de gestion	3% TTC maximum
Commission de rachat	Néant

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE **LBPAM ACTIONS EURO FLEX R**

Forme juridique	Fonds commun de placement de droit français
Classification AMF	Diversifié
Société de gestion	La Banque Postale Asset Management
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Type de souscripteurs concernés	Tous souscripteurs.
Eligibilité	CIFo et PEA
Valeur liquidative d'origine	1000 euros
Objectif de gestion	L'objectif de gestion de cette Sicav est de participer à la hausse des marchés d'actions de la zone euro en cas d'anticipations à la hausse, tout en amortissant les phases de baisses en cas d'anticipation à la baisse.
Indicateur de référence	1000 euros
Codes ISIN	FR0011051689
Montant minimal de souscription	1000 euros
Date de commercialisation	1 <sup>er</sup> juillet 2011
Durée minimale de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Commission de souscription	2,5% TTC maximum par an
Frais de gestion	2% TTC maximum
Commission de rachat	Néant

\* \*  
\*

### **A propos de La Banque Postale ([www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr))**

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

### **La Banque Postale c'est :**

- 5,215 milliards d'euros de PNB
- 11,4 millions de comptes courants postaux
- 10,04 millions de clients actifs
- 480 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 5 981 Dab/Gab en France
- 322,7 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,6 millions de cartes bancaires, soit 10,8 % du marché
- 17 000 points de contact

*(Chiffres à fin 2010)*

## LES SERVICES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE POSTALE

**Afin d'accompagner ses clients dans la constitution de leur épargne, La Banque Postale propose une gamme complète de services d'investissement.**

### ***Régulys* et *Régulys Bourse*, des offres d'épargne programmée permettant d'investir régulièrement**

*Régulys* et *Régulys Bourse* sont des services de versements réguliers gratuits, permettant aux clients d'investir régulièrement le montant de leur choix sur des OPCVM proposés par La Banque Postale dans le cadre d'un Compte d'instruments financiers ordinaires (CIFO) ou d'un PEA.

Le montant d'investissement, la date d'adhésion, la fréquence (mensuelle ou trimestrielle) ainsi que les OPCVM qui correspondent le mieux au profil du client sont déterminés dès l'adhésion et peuvent être modifiés à tout moment.

Accessibles à partir d'un montant investi de 15 euros par mois par OPCVM ou de 45 euros par trimestre par OPCVM, *Régulys* et *Régulys Bourse* peuvent être associés à un Compte d'Instruments Financiers ordinaire ainsi qu'à un PEA. Plus de 40 OPCVM sont éligibles à ce service.

### **C.CéPargne, épargner selon ses possibilités**

C.CéPargne permet d'épargner uniquement lorsque le client en a la possibilité, et de transférer ainsi ses excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne (Livret A, Livret de Développement Durable, Compte Epargne Logement...) et/ou l'OPCVM *LBPAM Trésorerie C* ou *D*.

A la date choisie par le client, C.CéPargne examine la situation de son compte. Si le solde est supérieur au solde minimum à conserver fixé par le client, les excédents de trésorerie sont transférés automatiquement à hauteur du montant de versement mensuel fixé.

### **Plan Bourse Primiel, une solution clé en main conçue pour accompagner les clients en bourse**

Dans le cadre du PEA, *Plan Bourse Primiel* propose le choix entre 3 OPCVM correspondant à des sensibilités différentes (*LBPAM Actions 80* investi entre 70 et 85 % en actions principalement européennes, *LBPAM Responsable Actions Euro* investi à 100 % en actions européennes « responsables » et *LBPAM Actions Europe Monde* investi à 100 % en actions majoritairement sur les marchés d'actions européens et pour une minorité sur les autres marchés actions internationaux). Un service de sécurisation des gains est également proposé (une fois par mois et dès qu'ils atteignent 15%, les gains sont automatiquement sécurisés vers *LBPAM PEA Court Terme*) ainsi qu'une assurance moins-values en cas de coup dur.

### **Sécuralys Bourse, pour sécuriser automatiquement les plus-values latentes**

Service modulable associé au PEA, *Sécuralys Bourse* permet de sécuriser automatiquement les plus-values latentes des OPCVM choisis en les replaçant sur un OPCVM dont l'objectif est la recherche d'une rémunération proche d'un rendement monétaire.

Les gains latents des OPCVM sélectionnés sont automatiquement transférés sur l'OPCVM *LBPAM PEA Court Terme*, dès que le seuil de sécurisation choisi par le client est atteint et que le montant à sécuriser représente au moins 10 €.

Les performances des OPCVM sont calculées deux fois par mois et sont comparées au seuil de sécurisation choisi.